

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : ASI 5900- Grey, White, Natural

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Fournisseur

American Sealants, Inc.  
9190 Yeager Ln  
Fort Wayne, Indiana 46809, 46809  
USA  
T 260-489-0728 - F 260-489-0519

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : INFOTRAC (North America): 1-800-535-5053 INFOTRAC (International): 1-352-323-3500

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P405 - Garder sous clef.

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Titanium oxide (TiO2)	Titanium dioxide	n° CAS: 13463-67-7	1 – 5	Carc. 2, H351
Proprietary*	Confidentiel	n° CAS: CBI	1 – 5	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Inhalation:vapeurs), H332 Skin Sens. 1, H317
Proprietary*	Confidentiel	n° CAS: CBI	< 1	Acute Tox. 4 (Inhalation:poussières,brouillard), H332 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335
Proprietary*	Confidentiel	n° CAS: CBI	< 1	Repr. 1B, H360 STOT RE 1, H372

\*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants de protection en caoutchouc néoprène ou nitrile. Gants de protection en caoutchouc butyle. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Voir les informations du fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

Porter un équipement de protection respiratoire.

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : Pâte.  
Couleur : Selon la spécification du produit  
Odeur : inodore  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : > 95 °C  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable  
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : Aucune donnée disponible  
Solubilité : Aucune donnée disponible  
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible  
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.  
Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.  
Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).  
Matières incompatibles : Pas d'informations complémentaires disponibles  
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.  
Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé  
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé  
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Proprietary	
DL50 orale rat	2295 mg/kg de poids corporel (EPA OPPTS 870.1100: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel (EPA OPPTS 870.1200: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal)
CL50 Inhalation - Rat	1,49 – 2,44 mg/l air (EPA OPPTS 870.1300: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (aerosol), 14 day(s))
ATE CA (oral)	2295 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	1,49 mg/l/4h
ATE CA (poussières, brouillard)	1,49 mg/l/4h

Proprietary	
DL50 orale rat	1864 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 2000 mg/kg
ATE CA (oral)	1864 mg/kg de poids corporel

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 orale	5000 mg/kg

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
CL50 Inhalation - Rat	> 5,09 mg/l (OECD 403: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male, Experimental value, Inhalation (dust), 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 3,43 mg/l Source: ECHA
ATE CA (oral)	5000 mg/kg de poids corporel

Proprietary	
DL50 orale rat	6899 – 7012 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 orale	7120 mg/kg
DL50 cutanée lapin	3158 – 3760 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
DL50 voie cutanée	3259 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	16,8 mg/l (Equivalent or similar to OECD 403, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	16,81 mg/l/4h
ATE CA (oral)	6899 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	3158 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapours)	16,8 mg/l/4h
ATE CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Proprietary	
pH	10,2 (1 %)

Proprietary	
pH	No data available in the literature

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
pH	7 (aqueous suspension, 10 %)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Proprietary	
pH	10,2 (1 %)

Proprietary	
pH	No data available in the literature

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
pH	7 (aqueous suspension, 10 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé.

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Proprietary	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Proprietary	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
NOAEL (dermique, rat/lapin, 90 jours)	≥ 1545 mg/kg de poids corporel Animal: rat

Proprietary	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Proprietary	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	62,5 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Danger par aspiration : Non classé

Proprietary	
Viscosité, cinématique	3,1 mm <sup>2</sup> /s (20 °C, Calculated)
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux

Proprietary	
Viscosité, cinématique	No data available in the literature
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux

Proprietary	
Viscosité, cinématique	0,7 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Proprietary	
CL50 - Poissons [1]	597 mg/l (EU Method C.1, 96 h, Danio rerio, Semi-static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
CE50 - Crustacés [1]	81 mg/l (EU Method C.2, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	8,8 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Selenastrum capricornutum, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
CE50 72h - Algues [1]	126 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
CE50 72h - Algues [2]	352 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)

Proprietary	
CL50 - Poissons [1]	> 2 mg/l Source: ECHA
CE50 - Crustacés [1]	0,004 mg/l Source: ECHA
CE50 72h - Algues [1]	> 2 mg/l Source: ECHA

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 1000 mg/l (Pisces, Fresh water)
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Invertebrata, Fresh water)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Growth rate)

Proprietary	
CL50 - Poissons [1]	191 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CE50 - Crustacés [1]	168,7 mg/l (EU Method C.2, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	> 89 mg/l (72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
CE50 72h - Algues [1]	> 957 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
NOEC (chronique)	28,1 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique algues	10 mg/l
LOEC (chronique)	52,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Proprietary	
Non rapidement dégradable	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.

Proprietary	
Non rapidement dégradable	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.



# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
Non rapidement dégradable	
Persistence et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)
Proprietary	
Non rapidement dégradable	
Persistence et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
Proprietary	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,3 (QSAR, 20 °C)
Proprietary	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	100 l/kg (BCFBAF v3.01, Estimated value, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,29 (Estimated value, KOWWIN)
Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Proprietary	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,1 (QSAR, KOWWIN, 20 °C)
12.4. Mobilité dans le sol	
Proprietary	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	3,477 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Proprietary	
Tension de surface	33,05 mN/m (20 °C, 92 %, OECD 115: Surface Tension of Aqueous Solutions)
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	3,942 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) (13463-67-7)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Proprietary	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,811 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/réceptier conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable  
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable  
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**TDG**  
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

**DOT**  
Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

**IMDG**  
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

**IATA**  
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### TDG

Aucune donnée disponible

#### DOT

Aucune donnée disponible

#### IMDG

Aucune donnée disponible

#### IATA

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

#### Proprietary

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Proprietary

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Titanium oxide (TiO<sub>2</sub>) (13463-67-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Proprietary

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 15.2. Réglementations internationales

#### Proprietary

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

#### Proprietary

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

#### Titanium oxide (TiO<sub>2</sub>) (13463-67-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

# ASI 5900- Grey, White, Natural

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Proprietary

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

### SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 09-12-2023  
Date de révision : 09-13-2023  
Remplace la fiche : 09-13-2023

#### Textes complet des phrases H:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.